

## **DESCRIPTION DU PROJET**

Depuis 2009, plus de 20.000 élèves des collèges et lycées en France ont bénéficié de l'opération socio-culturelle MIX'ART pour se sensibiliser aux valeurs citoyennes au travers de la pratique des arts urbains et des arts plastiques en classe. Après le succès de notre opération pilote à Berlin et dans le cadre des célébrations du 50ème anniversaire du Traité de l'Elysée d'amitié franco-allemande, « **MIX'ART FRANCE – ALLEMAGNE - 2013** » est organisé cette année en collaboration avec le Goethe-Institut en France et l'Institut Français d'Allemagne pour permettre aux jeunes de s'investir dans la promotion des valeurs citoyennes et de l'amitié franco-allemande.

Les productions artistiques des jeunes Français et Allemands sélectionnées par le jury seront exposées au **Goethe-Institut** de Paris en avril 2013 et dans les locaux de l'**Institut Français** de Berlin en mai 2013.

La cérémonie des Trophées MIX'ART à laquelle participeront 1000 élèves français et allemands pour fêter l'amitié franco-allemande se déroulera le 5 juin 2013 à Berlin.

## **ORGANISATEURS**

\* **Association ARIANA, loi 1901**

\* **Goethe-Institut en France**

\* **l'Institut Français d'Allemagne**

### **Public**

**Toutes les classes d'allemand quel que soit leur niveau et leur filière (générale, professionnelle ou technologique).**

**En France :** de la 4ème à la Terminale, dans les académies rattachées aux Goethe-Instituts de Paris, Lyon, Bordeaux, Lille, Strasbourg, Nancy et Toulouse.

**En Allemagne :** de la 7ème à la 13ème classe dans les établissements voisins des Instituts français de Berlin, Brême, Düsseldorf, Munich et Stuttgart.

### **Disciplines**

La participation doit se faire dans un **cadre interdisciplinaire** avec un enseignant de la langue du partenaire (français pour les écoles allemandes ou allemand pour les écoles françaises) et **au moins un enseignant d'une autre discipline** (Arts plastiques, Histoire-Géographie, DNL, Langues vivantes, Philosophie, Français, Sport, Danse, théâtre, technologie, etc.)

### **Objectifs**

**Aborder en classe la diversité culturelle, les valeurs républicaines et l'amitié franco-allemande** au travers des arts urbains et des arts plastiques dans le cadre des célébrations du 50ème anniversaire du Traité de l'Elysée.

**Donner la parole aux élèves** sur des sujets de citoyenneté et de la pratique de la langue du partenaire à travers la réalisation d'une production artistique et d'une note d'intention dans la langue du partenaire après l'étude en classe de l'album « MIX'ART » et des ateliers-rencontres avec

des artistes du pays voisin.

**Rapprocher les langues** des pays voisins (français et allemand) grâce aux ateliers et à la note d'intention. La rencontre avec un artiste du pays partenaire permettra aux élèves d'avoir un contact authentique avec leur voisin allemand ou français. **L'album bilingue MIX'ART Paris-Berlin (édition 2011-2012)** contenant les œuvres et notes d'intention des élèves de l'année passée pourra stimuler les classes participantes et les préparer de façon plus approfondie à la création de leurs propres œuvres et notes d'intention.

**Valoriser l'engagement et la mobilisation des élèves** et des équipes pédagogiques autour de l'opération « MIX'ART FRANCE – ALLEMAGNE - 2013 » à travers l'exposition des œuvres primées en Allemagne et en France et la remise de prix officielle suivie d'un spectacle.

## **INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LES ETABLISSEMENTS**

Une **note d'information** rédigée par les organisateurs et décrivant l'opération sera remise aux élèves et à leurs parents.

L'établissement s'engage à mettre à disposition le **matériel** dont auront besoin les classes pour la réalisation de leurs œuvres et à **prendre en charge l'envoi des œuvres sélectionnées** vers le lieu d'exposition national : en France, au Goethe-Institut de Paris ; en Allemagne, à l'Institut français de Berlin. Ces productions seront conservées à l'issue du concours sauf demande de restitution. Dans ce cas, les frais d'envoi seront pris en charge par l'établissement scolaire.

Les élèves lauréats du concours MIX'ART FRANCE – ALLEMAGNE - 2013 seront invités à la **cérémonie de remise des trophées « MIX'ART FRANCE – ALLEMAGNE - 2013 » à Berlin le 5 juin 2013** (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge). Il est indispensable que les élèves prennent connaissance des conditions de participation au concours. Le chef d'établissement doit être en mesure **de fournir les autorisations, attestations et documents de voyage** nécessaires dont une demande d'autorisation de droit à l'image.

Les classes ou groupes d'élèves participants cèdent aux organisateurs un **droit d'utilisation sans restriction temporelle, spatiale, ou de contenu** du concours et du projet MIX'ART FRANCE-ALLEMAGNE 2013 pour tous les usages des productions envoyées dans le but de participer au concours, des commentaires écrits ou oraux, ou des textes des élèves. Celui-ci comprend le droit de reproduire et de distribuer le texte, les œuvres artistiques, enregistrements audio et vidéo, sur support visuel ou vidéo, en particulier pour la création d'albums commémoratifs, ainsi que les droits d'accès libre du public et de présentation. L'octroi du droit d'utilisation se fait à titre gracieux. Les organisateurs nommeront les écoles ou classes participantes dans le cadre des utilisations des œuvres. Les organisateurs sont habilités à accorder les droits susnommés à des tiers.

Les classes ou groupes d'élèves participants s'assurent de la concession des droits d'utilisation nécessaires auprès des élèves. Ils garantissent que les œuvres, textes, productions audio et vidéo envoyés sont **libres de droit**, par exemple droits d'auteurs, droits connexes ou autres droits personnels, et qu'ils peuvent disposer librement de leurs œuvres. La responsabilité des

organisateur ne peut pas être engagé contre tout recours de tiers intenté en raison du non-respect de ces droits.

En cas d'invalidité d'une partie, ou de formulations isolées, des conditions de participation, les parties restantes et leur contenu restent valables. Les organisateurs se réservent le droit de changer les conditions de participation.

En cas d'événements imprévus qui rendraient impossible la tenue du concours, les organisateurs sont autorisés à l'annuler. Toute réclamation de la part des participants est exclue.

En outre, le droit français s'applique.

## **INSCRIPTIONS**

**Inscription en ligne jusqu'au 28 octobre 2012 24h00 via le formulaire accessible sur le portail de langues franco-allemand : [www.fplusd.org](http://www.fplusd.org)**

## **RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA REALISATION DES PRODUCTIONS ARTISTIQUES PAR LES ELEVES**

Dans chaque classe participante, les élèves devront travailler par groupe de 2 à 5 personnes. Il peut donc y avoir plusieurs œuvres par classe. Chaque élève ne peut faire partie que d'un seul groupe. Lors du jury des élèves en classe entre février et mars, chaque classe choisira les quatre plus belles productions (un thème peut être représenté plusieurs fois) qui seront présentées au jury officiel « **MIX'ART FRANCE - ALLEMAGNE – 2013** ».

Chaque groupe choisit pour sa production artistique un titre et joint une note d'intention afin d'illustrer leur engagement pour les objectifs du concours. Le titre et la note d'intention doivent être rédigés en allemand et en français.

Les principes du concours « **MIX'ART FRANCE - ALLEMAGNE – 2013** » sont les suivants :

Les élèves seront invités à illustrer **un des 10 thèmes** sur les valeurs citoyennes suivantes :

- 1. l'amitié franco-allemande**
- 2. l'égalité**
- 3. la lutte contre les discriminations**
- 4. la lutte contre la violence physique ou morale**
- 5. la liberté d'expression**
- 6. la tolérance et le respect des différences**
- 7. l'insertion dans le monde du travail**
- 8. l'engagement dans la société**
- 9. la biodiversité**
- 10. la santé et le développement personnel**

## **CRITERES DE SELECTION**

Les Trophées « MIX'ART FRANCE - ALLEMAGNE - 2013 » seront décernés dans chacune des 10 catégories du concours, par les jurys officiels qui choisiront sur les critères suivants :

- analyse de la **qualité artistique** de chaque production

- **pertinence du message** véhiculé par la production artistique.
- la **qualité de l'expression et du niveau de langue** du titre et de la note d'intention (en fonction du niveau de la classe et de sa série/spécialité).

## **DEROULEMENT DES ATELIERS RENCONTRES**

Dans chaque classe inscrite à l'opération « MIX'ART FRANCE – ALLEMAGNE - 2013 », deux ateliers de deux heures chacun seront organisés par Ariana, le Goethe Institut et l'Institut français en présence des enseignants participants. **La présence de l'enseignant de français en Allemagne et d'allemand en France ou d'un enseignant bilingue est obligatoire.**

Pour assurer la cohérence d'ensemble, les deux ateliers-rencontres seront assurés par le même artiste d'arts urbains (*street art*) du collectif « MIX'ART ». L'artiste sera français pour les écoles allemandes et allemand dans les écoles françaises.

Au cours des ateliers-rencontres, l'artiste assistera les élèves dans la réalisation de leurs productions artistiques, débattera avec eux de cette initiative de promotion des valeurs citoyennes et de l'amitié franco-allemande, et leur transmettra son savoir.

### **Premier atelier-rencontre : Décembre 2012**

- Présentation par l'artiste de son action pour la promotion de la diversité culturelle et des valeurs citoyennes.
- Initiation aux principales techniques utilisées par l'artiste comme le lettrage, le collage, le posca, le pochoir, la bombe aérosol, le phylactère, etc.
- Séance d'accompagnement et de conseils donnés par l'artiste dans le choix des productions artistiques.

### **Second atelier-rencontre : Février 2013**

- Séances de questions-réponses entre l'artiste et les élèves sur l'avancement de leurs travaux : chaque équipe présente à l'artiste son projet de production et le commente avec lui devant leurs camarades, si possible dans la langue du partenaire.

Accompagnement de l'artiste pour conseiller les élèves sur leurs productions artistiques.

### **Techniques**

Les élèves pourront utiliser une palette de techniques très large : dessin au crayon, peinture, collage, pochoir, photographie, reportage audio ou vidéo, etc.

### **Dimension des œuvres**

- **Art plastiques** : l'œuvre doit tenir dans un format carré ou cubique

Format recommandé : 50 cm<sup>2</sup> ou 50 cm<sup>3</sup>

Dimension maximum : 1m<sup>2</sup> ou 1m<sup>3</sup>

- **Les productions audio** ne devront pas dépasser 3min et devront être présentées sur un dvd au format mp3.

- **Les productions vidéo** ne devront pas dépasser 3 min et devront être présentées sur un dvd au format avi

### **Titre et note d'intention**

Les productions artistiques devront être accompagnées :

- **du titre donné à la production**

- **et d'une note d'intention (max. 300 mots)** sur la production (intentions, histoire de la production, témoignage)

**Le titre et le texte devront être rédigés en FRANCAIS et en ALLEMAND par les élèves.**